

« La création artistique change un territoire, un territoire peut renaître et se régénérer grâce et par l'Art »

Objectifs 2023

Motion du Conseil d'Administration de La Forêt d'Art Contemporain du 19 septembre 2022

Suite aux événements marquants de ces derniers mois, les membres du Conseil d'Administration ont souhaité mener un temps de réflexion pour définir la vision stratégique de l'année 2023. Les membres du Conseil ont tenu à échanger sur les trois grands sujets qui ont le plus impacté l'action de La Forêt d'Art Contemporain.

Trois faits marquants

Un temps de confinement hors norme, très mal vécu par la plupart, aux conséquences multiples sur la vie sociale. Ce n'est certainement pas le « nouveau monde » mais de nouvelles formes de sociabilité qui apparaissent et nous devons nous y adapter.

« Comment faire société ? Comment faire commun ? » sont au centre du débat. Les initiatives locales sont nombreuses, mais en réalité les changements de paradigmes sont rares. Les velléités de vivre autrement sont fortes, mais règne une forme d'ambivalence : l'envie de faire, sans vraiment passer à l'acte ! Cette forme de « procrastination sociale » est perceptible de tous.

Pourtant le déplacement accéléré de population qualifiée de « néo-ruraux » conduit aussi à réfléchir à un juste équilibre entre ruralité fantasmée et lieu de vie plus contraint, avec plus de sujétions qu'en milieu urbain. Ces nouveaux habitants sont pour beaucoup avides de culture. L'Art se doit d'être un vecteur d'intégration et de compréhension de notre territoire et de son habitat.

Le monde associatif est tout particulièrement confronté à ces nouveaux comportements.

Face à cette situation, La Forêt d'Art Contemporain a un rôle à jouer, avec pour stratégie de refuser l'individualisme ou l'apathie ambiante, pour redoubler d'initiatives dans l'action collective, le partage, la médiation : Privilégier les actions et projets les plus rassembleurs, fédérateurs, favorisant l'intégration.

Un contexte international traumatique à bien des égards :

Au delà de la sidération des premiers instants, la guerre à nos portes continue de peser lourdement dans le conscient et l'inconscient collectif. L'impact sur l'expression artistique est bien sûr immense. La Forêt d'Art par ses relations avec les pays de l'Est y est encore plus sensible. Un temps récent, d'accueil de jeunes artistes russes expatriés, y a contribué significativement. Cette tragédie et ses lourdes conséquences économiques nous conduisent plus que jamais à un devoir, à une obligation de sobriété, de bienveillance. L'expression artistique promue par La Forêt d'Art doit aujourd'hui toucher à l'essentiel, au sensible. Elle doit se prémunir de toute perception de « superflu », de « non essentiel ». L'exemplarité budgétaire doit aussi y contribuer, vu l'effort qui est et sera assumé par la société dans son ensemble.

Un épisode climatique d'une ampleur inenvisagée

La forêt calcinée s'impose à notre vue tous les jours. Le paysage est sinistre. L'odeur âcre de l'incendie ne s'efface pas des mémoires. L'angoisse du feu reste prégnante. Cette forêt sublimée par ses habitants semble les avoir trahis. La réalité est bien sûr tout autre. L'homme est bien au cœur du problème : mais comment se l'avouer, comment s'en départir ? Le modèle de gestion de la forêt des Landes inventé sous Napoléon 3 serait-il à remettre en cause ? Une dérive trop productiviste de cette forêt ne serait-elle pas la source de sa propre perte ? La Forêt d'Art ne se soustraira pas au débat. Créée après la dernière grande tempête pour aider à la reconstruction, sa mission originelle n'en est que renforcée par l'épreuve du feu.

Déjà 15 ans d'engagement au service de notre territoire ont permis de créer un véritable outil de production et de diffusion d'art contemporain, sous la forme d'un itinéraire régional. La Forêt d'Art met en jeu, au delà de la construction d'une destination de tourisme de culture, un enrichissement progressif de l'espace de vie quotidien des habitants des Landes. Fidèle à l'esprit de ses créateurs, la Forêt d'Art fonde aujourd'hui son action sur une doctrine affirmée et une démarche professionnalisée.

Le questionnement sur le territoire forestier non plus seulement écrin mais sujet même de la création artistique intensifiera le socle de notre réflexion.

Ces changements importants du contexte de notre action nous imposent l'adaptation tant de nos modes de fonctionnement que des projets que nous menons.

Le débat initié aujourd'hui entend réaffirmer la doctrine :

Une vision : « La création artistique change un territoire , un territoire peut renaître et se régénérer grâce et par l'Art »

Des valeurs assumées :

- Faire ensemble
- Aimer son territoire
- Innover et renouveler sans cesse
- S'inscrire dans la durée

Des missions engagées :

- Participer à l'éveil artistique
- Créer du lien en démocratisant l'Art sur ce territoire
- Créer et pérenniser une collection d'art contemporain sur le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.
- Faire découvrir ce territoire au moyen de cette collection.

La confrontation de notre doctrine aux événements subis est aussi une opportunité de régénérescence.

Nos objectifs 2023 sont donc volontaristes et résilients à la fois.

REGENERESCENCE* 2023

Sa déclinaison en 6 actions prioritaires :

- 1** - Adapter nos fonctionnements, nos processus et le cahier des charges des projets à cette nouvelle donne qui bouleverse profondément le contexte : des temps de réflexion et d'échanges pour nous nourrir d'autres expériences.
- 2** - Consolider le programme de médiation, en contrepoint d'une vie sociale ambivalente.
Encore innover (accueil des nouveaux arrivants...)
Faire partager notre démarche, nos choix artistiques.
Faire découvrir l'expression poétique des artistes invités.
- 3** - Entretenir, restaurer la collection existante.
2023 sera l'année nécessaire pour restaurer et pérenniser les œuvres altérées par la dizaine d'années passées. De plus, certaines œuvres seront restaurées et transférées en d'autres espaces plus appropriés.
- 4** - Poursuivre la production des œuvres en cours en prenant le temps nécessaire pour assurer la bonne intégration des projets dans un contexte plus difficile. Prioritairement sur Brocas et Solférino.
- 5** - Prôner encore plus sobriété et stabilité budgétaire.
Pour ce faire, les projets étudiés en 2023 devront être contingentés dans une enveloppe contrainte.
- 6** - Accompagner, encourager une sylviculture résiliente :
La vague subie des grands incendies imprévisibles, difficilement maîtrisables agit en véritable électrochoc auprès de la société civile, mais aussi des forestiers. Un modèle sylvicole plus respectueux des écosystèmes et de la biodiversité sera au cœur du débat local.
La synergie entre l'Art et une Foresterie écologiquement résiliente guidera à l'avenir l'implantation de nouvelles œuvres.

En conséquence, un nouveau commissariat ne sera recherché qu'en 2024 afin de prendre le temps nécessaire à l'adaptation de ses missions, de sa feuille de route et du cahier des charges des projets futurs. Une des compétences clé sera sa sensibilité à l'articulation Art/Écologie afin d'intégrer pleinement les nouvelles façons d'habiter et de vivre la ruralité.

*Reconstitution d'un tissu, un organe, une partie détruite naturellement ou accidentellement.